

## Communiqué de presse - le 8 juin 2023

**#TousàVélo ! Le Crédit Mutuel facilite l'accèsion de toutes et tous aux mobilités actives en lançant une offre de financement exclusive pour les particuliers et professionnels : un Prêt Vélo à 0 %, sans frais de dossier pour tous.**

Alors que le plan vélo a été dévoilé il y a quelques jours par les pouvoirs publics, **le Crédit Mutuel Océan**, avec l'ensemble des Fédérations du groupe, **lance le 12 juin un Prêt Vélo à 0 % pour tous** (sans frais de dossier), pour les particuliers comme pour les professionnels, que ce soit pour les déplacements domicile-travail, pour les loisirs ou pour un usage professionnel avec notamment les vélos cargos à assistance électrique.

### **Une offre de financement unique pour faciliter l'accès à la mobilité active et vertueuse**

**Accélérer l'accèsion de tous à la mobilité verte est essentielle à la réussite de la révolution environnementale**, deuxième préoccupation des Français<sup>1</sup>. Devenu un moyen de transport utilitaire pour les entrepreneurs ou de mobilité quotidienne domicile-travail, et plus seulement de loisir, **un vélo à assistance électrique coûte en moyenne 2 000 euros**, les vélos cargos pouvant atteindre 6 000 euros. **Une dépense importante à l'heure où l'inflation pèse sur le budget des clients et des professionnels.**

A partir du 12 juin 2023, le Crédit Mutuel Océan proposera à ses clients, particuliers et professionnels, une offre de financement inédite : **un Prêt Vélo à 0% sur une durée de 3 à 48 mois (sans frais de dossier) – jusqu'à 6 000 euros pour les particuliers et 10 000 euros pour les professionnels.**

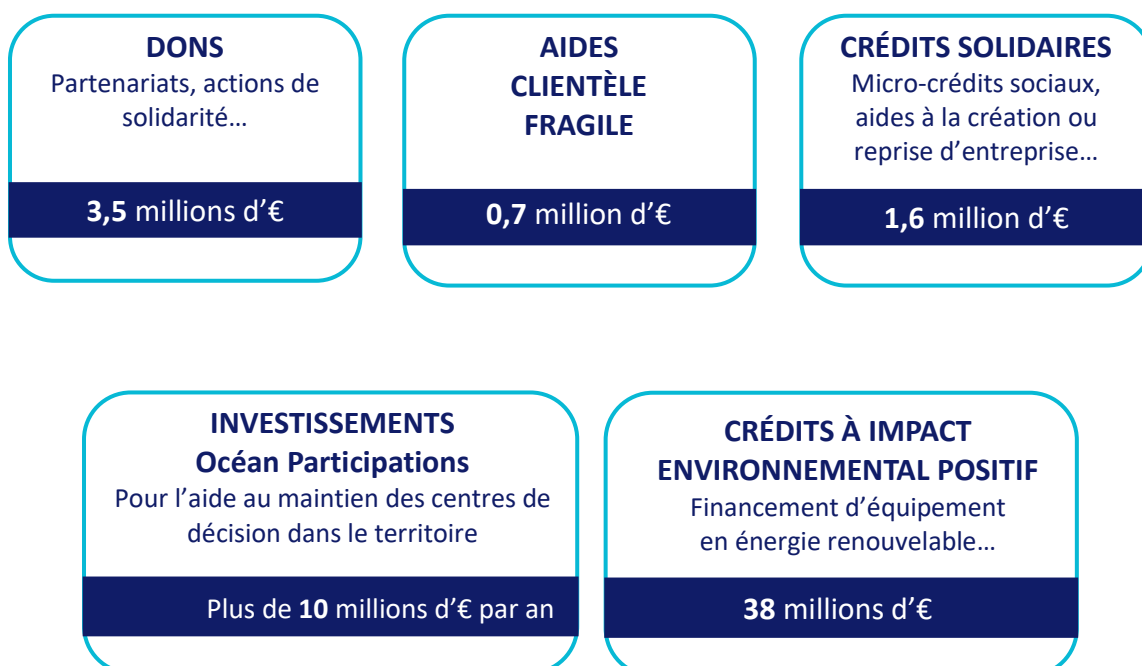
Tous les types de vélos neufs et d'occasion sont éligibles : vélo classique, vélo à assistance électrique, vélo de ville, VTT, vélo de course, gravel, vélo-cargo, tricycle, etc. Sont exclus les deux-roues que la réglementation classe en catégorie « cyclomoteur ». L'offre est disponible pour les familles qui pourront acquérir avec ce prêt jusqu'à 4 vélos pour équiper tout le foyer.

Exemples, à titre indicatif :

	Vélo électrique entrée de gamme	Vélo électrique moyen de gamme	Vélo électrique haut de gamme
<b>Prix de vente moyen</b>	Entre 800 € et 1200 €	Entre 2 000 € et 3 500 €	Plus de 4 000 €
<b>Simulation « Crédit Vélo »</b>	Pour le financement d'un vélo de 1 000 €	Pour le financement d'un vélo de 2 500 €	Pour le financement d'un vélo de 4 000 €
<b>Mensualité pour un prêt sur 36 mois avec la solution de financement solidaire</b>	27,78 € / mois	69,45 € / mois	111,12 € / mois
<b>Coût total du crédit</b>	0 €	0 €	0 €

## À propos du Crédit Mutuel Océan

Contrairement à une banque traditionnelle, **les bénéfices du Crédit Mutuel Océan contribuent aux enjeux sociétaux de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vendée. En 2022 :**



« Depuis 120 ans, le groupe Crédit Mutuel Océan agit et s'engage sur le territoire pour contribuer au « *mieux-vivre ensemble* ».

Depuis 120 ans, la responsabilité sociétale des entreprises est intrinsèque à notre modèle de banque mutualiste. La RSE est partout dans l'entreprise : dans la gouvernance de notre organisation, dans le respect de l'environnement, dans les relations avec nos parties prenantes ou encore dans l'orientation de nos financements.

Face à l'urgence des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux, **le groupe Crédit Mutuel Océan a décidé de structurer encore davantage ses engagements RSE**, pour les rendre plus concrets et plus facilement applicables par tous les acteurs de l'entreprise. En 2022, une réflexion avec les administrateurs fédéraux a donné naissance à **6 engagements RSE** qui deviennent des directions structurantes au même titre que notre Plan à Moyen terme « *Ensemble, construisons demain* ». Cette étape assure la transition de l'entreprise vers un modèle de développement à la fois rentable et durable ».

André Lorieu, Président  
Jean-Pierre Morin, Directeur Général

## Contact

Christelle Lebreton,  
Responsable Communication du Crédit Mutuel Océan  
02.51.47.54.49 - 06.74.24.59.29  
[christelle.lebreton@creditmutuel.fr](mailto:christelle.lebreton@creditmutuel.fr)

UN CREDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ETRE REMBOURSE. VERIFIEZ VOS CAPACITES DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.  
Exemple : pour un « Crédit Vélo » de 2 500 € sur 36 mois, 35 mensualités de 69,45€ et une dernière de 69,25€. TAEG fixe de 0% (taux débiteur fixe : 0 %). Montant total dû : 2 500 €, sans frais de dossier, hors assurance facultative proposée habituellement : assurance Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, incapacité de travail, calculée sur le capital restant dû, montant de 1ère cotisation mensuelle : 2,91 €, montant total sur la durée du crédit : 54,11 €, TAEG : 1,41 %. Conditions au 01/06/2023. Les intérêts sont pris en charge par la Banque. OFFRE DE CRÉDIT AFFECTÉ SOUMISE À CONDITIONS, valable jusqu'au 31/12/2024. Pour les particuliers. Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier. Délai de rétractation : 14 jours. Immatriculations des intermédiaires en assurance consultables sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Voir conditions détaillées en Caisse de Crédit Mutuel et sur [www.cmocean.fr](http://www.cmocean.fr)